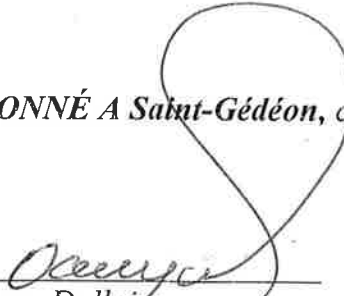


AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, directrice générale de la municipalité de Saint-Gédéon que:

- Lors d'une assemblée régulière du conseil municipal tenue le 6 juillet 2020, les règlements suivants ont été adoptés :
- Règlement numéro 2020-491 modifiant le règlement de zonage numéro 2018-464
- Règlement numéro 2020-492 modifiant le règlement de lotissement numéro 2018-465
- Règlement numéro 2020-493 modifiant le règlement de construction numéro 2018-466
- Lesdits règlements sont disponibles pour consultation au bureau de la municipalité où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.
- Lesdits règlements sont entrés en vigueur le 15 juillet 2020 suite à la délivrance des certificats de conformité par la M.R.C de Lac-Saint-Jean-Est.

DONNÉ A Saint-Gédéon, ce 21 juillet 2020



Dany Dallaire
Directrice générale